

L'organisation territoriale en chirurgie

Christian ESPAGNO

Résumé

Revoir intégralement l'organisation de la chirurgie en France est une nécessité de plus en plus urgente. Personne ne conteste en effet que la situation actuelle soit devenue obsolète, dangereuse et inutilement coûteuse. Les précédents décrets d'autorisation en chirurgie remontent pour certains à plus de 40 ans dans un contexte sociétal, technologique et économique totalement différent. Les services de chirurgie sont trop nombreux, mal répartis sur les territoires. Certains sont devenus dangereux faute d'activité et de ressources tant matérielles qu'humaines.

Il était donc plus que temps que le gouvernement ait le courage d'entreprendre une vaste réforme de l'organisation territoriale des soins et donc des régimes d'autorisation.

Les grands principes de cette réforme en cours sont la révision :

- du périmètre de la chirurgie
- des conditions de ressources humaines et techniques
- des seuils d'activité
- de la gradation des soins sur les territoires
- de l'organisation en réseau de l'offre de soins

Tous les acteurs concernés (Académie de chirurgie, HAS, CNP, ARS ...) sont invités dans les groupes de travail pilotés par la DGOS.

Les travaux sont en cours et les arbitrages ne sont pas encore rendus.

Face à la pression des conservatismes de tout bord, souhaitons que les résultats soient à la hauteur des enjeux et permettront à la France, comme l'ont déjà fait de nombreux autres pays, le maintien d'une chirurgie sécurisée et de qualité.